



14 rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX
tél : 01.49.42.23.19 - fax : 01.49.42.23.60

CFA JUDO

Saison 2014/2015

**RECUEIL REGLEMENTS
ET
TEXTES OFFICIELS
COMPETITIONS**

<http://www.judofsgt.org/>

[facebook.com/judofsgt](https://www.facebook.com/judofsgt)

Sommaire

Les membres de la CFA	p. 3
Présentation de la CFA	p. 4
Les compétitions à la FSGT	p. 5
Les épreuves fédérales de la FSGT	p. 6
Les grades	p. 7
L'arbitrage	p. 9
L'enseignement	p. 10
Les équivalences des diplômes	p. 11
La FSGT judo dans les régions	p. 12
Quiz FSGT : identité du judo ju-jitsu FSGT	p. 13

Les membres de la CFA

CORSE

Thierry GESLIN
Commission Régionale Corse Judo FSGT
fsgtjudocorse@judofsgt.org

ILE DE FRANCE

Michel FEVELAS
06.60.23.06.75

Vincent LIOU
vincent@3vliou.fr

LANGUEDOC ROUSSILLON

Jacques TOMASELLI
jacques.tomaselli@wanadoo.fr

LORRAINE

Jean Louis ROCA
jl.roca@judofsgt.org

MIDI PYRENEES

Jean Claude CABANNE
06.70.68.33.97
mp@judofsgt.org

NORD PAS DE CALAIS

Loïc LENGLE Trésorier de la CFA
loic.lengle@gmail.com

Philippe BOGGIO
Philippe.boggio@justice.fr
06.41.97.15.96

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Rémi GAECHTER, coordonnateur
Tel : 04 93 52 55 16
remi.gaechter@judofsgt.org

RHONE ALPES

Christian CABOT
04.50.67.90.80
06.10.35.06.65
christian.cabot@noos.fr

Présentation de la CFA

La C.F.A. (commission fédérale d'activité) est élue pour 4 ans et composée de représentants de diverses régions.

Un coordinateur assure le lien entre les commissions (manifestations, arbitrage, formation, international.....) et les différents secteurs du centre fédéral.

Pour la période 2012/2016 un effort particulier est mis sur le développement et la structuration des régions.

Sur cette même période de nouvelles compétitions seront mises en place avec dernièrement le championnat de France FSGT vétérans ouvert aux autres fédérations affinitaires.

Pour plus de renseignements : <http://www.judofsgt.org/contact/>

DEROULEMENT DES COMPETITIONS NATIONALES

- ⇒ Animation de la manifestation et cérémonies protocolaires : Michel Févelas
- ⇒ Relations grades championnats : Christian Cabot.
- ⇒ Pesées : Michel Févelas
- ⇒ Tirage au sort et feuilles de compétition : Christian Cabot et Rémi Gaechter
- ⇒ Accueil personnalités : Rémi Gaechter et le comité d'organisation
- ⇒ Déroulement de la compétition/timing : Jean Claude Cabanne
- ⇒ Arbitrage : Christian Lapeyre
- ⇒ Interface avec le comité d'organisation : Rémi Gaechter



Les compétitions à la FSGT

LES RENCONTRES INTERNATIONALES

- ✓ Marseille dimanche 2 novembre 2014

Tournoi individuel minimes masculin et féminin



- ✓ SENIOR à Paris – dimanche 21 décembre 2014

Compétition par équipes

Gymnase Léo Lagrange, 68 bd Poniatowski 75012 Paris 12^e

Pesée 10 h à 10 h 45



- ✓ CADET à Toulouse samedi 9 mai 2015.

Compétition individuelle cadet, masculine et féminine maison du judo

Samedi de 09 h à 18 h

Entraînement avec toutes les délégations le dimanche matin 10 mai

Dimanche de 09 h à 13 h



NOUVELLES COMPETITIONS

A Paris le 20 décembre 2014

Coupe par équipe de région, benjamins individuels M et F, commissaires sportifs minimes, arbitres cadets.

Gymnase Léo Lagrange, 68 bd Poniatowski 75012 Paris 12^e

Pesée de 09 h à 9 h 45, éliminatoires à partir de 10 h 30



Les épreuves fédérales de la FSGT

4/5/6 avril 2015
Marseille (13)

Samedi 4 avril 2015 Pesées

CADETTES 8h30 à 9h15
CADETS 9h15 à 10h00

Dimanche 5 avril 2015

JUNIORS Féminines 8h30 à 9h15
JUNIORS Masculins 9h15 à 10h00

VETERANS
Féminines et Masculins 11h00 à 12h00

Lundi 6 Avril 2015

KYUS EN INDIVIDUEL 8h à 8h45

Cadets F +M orange à marron
Cadettes -52, -57, -63 et +63
Cadets -55,-60, -66,-73, et +73

Juniors/Seniors F + M
orange à marron
Fém. -57,-63, +63
Mas : -66,-73, -81, +81

EQUIPES REGIONALES KYUS
juniors/seniors Masculins 9h30 à 10h15
-66, -73, -81, +81

23/24/25 mai 2015
Meaux (77)

Samedi 23 mai 2015 Pesées

SENIORS Féminines 8h30 à 9h15
Excellence et Honneur

SENIORS Masculins 9h15 à 10h00
Excellence et Honneur

Dimanche 24 mai 2015

EQUIPES DE CLUBS SENIORS
Masculins et Féminines
Excellence et Honneur 8h30 à 9h15

EQUIPES REGIONALES 11h00 à 12h00
POUSSINES/POUSSINS
BENJAMINES – BENJAMINS

MINIMES (5 garçons + 4 filles) 11h à 11h45
Mas -46, -50, -55, -60, -66
Fém. -48, -52, -57, -63

Lundi 9 juin 2014

MINIMES féminines 8h à 8h45
MINIMES Masculins 8h45 à 9h00

Les grades

Tableau des compétitions donnant droit à la relation grades/CHAMPIONNATS

Pour les cinq points ci-dessous : relation grades/championnats, dès les régions
Championnat de France FSGT individuel cadets-cadettes (uniquement pour le 1er dan)
Championnat national individuel kyu cadets-cadettes
Championnat de France FSGT individuel juniors, le 2è dan pour les cadets.
Championnats de France FSGT individuels 1^{er} et 2e division
Championnats de France FSGT vétérans

Texte CSGDE

Championnats nationaux des Fédérations multisports, affinitaires, scolaires et universitaires agréées (niveau national uniquement), les Championnats régionaux de la F.S.G.T. et interrégionaux de la F.F.S.U. et le Challenge National de l'Union Sportive des Cheminots de France ayant fait l'objet d'une autorisation de bénéficier de la relation grades championnats par la C.S.D.G.E.
Remarque : Les cadets 3e année participant à des compétitions juniors appliquant la relation grade championnat peuvent comptabiliser des points pour le 1er et le 2e dan.



Attributions de points

Seuls seront comptabilisés les Waza-Ari (sept points) et Ippon (dix points). Les points seront comptabilisés uniquement sur grades équivalent ou supérieur. Les pénalités ne seront pas prises en compte pour l'attribution de points.

Remarque : en cas d'abandon lors d'une compétition, les résultats qui ont précédé cet abandon sont pris en compte pour la relation grade championnat.

Règles du cumul de points

En une seule fois : 44 points minimum avec au moins cinq victoires consécutives par Ippon et Waza-Ari ou 100 ou 120 points par addition des points marqués dans les diverses épreuves en fonction du grade postulé

Les judokas FSGT peuvent-ils obtenir des grades Dan ?

Les grades de ceinture noire 1^{er} dan et suivants sont des titres d'Etat délivrés par la Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalents. Des dispositions spécifiques à la FSGT permettent à ses licencié(e)s de se présenter aux passages de grades. Il faut :

- -présenter son livret du judoka FSGT validé par trois timbres licence FSGT dont celui de la saison en cours ;
- -présenter son carnet de grades (commandé à la ligue FFJDA et payé par la FSGT) ;
- -présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo en compétition de moins d'un an ;
- -être accrédité par son enseignant licencié FSGT, titulaire du brevet fédéral de moniteur de judo ju-jitsu FSGT, ou d'un diplôme professionnel.
- **l'UV environnement, est passée que sur des compétitions accédant au national dans le cadre des championnats de région ou de France FSGT**

COMMISSION DES GRADES

Modérateur Jean-Claude Cabanne

Michel Févelas et Christian Lapeyre (Hauts Gradés)

Rémi Gaechter et Lydia Martins Viana

L'arbitrage

COMMISSION ARBITRAGE

Coordonnateur : Christian Lapeyre

Gestion administrative : Stéphane Alaux

VALEURS MORALES ET ETHIQUES DU JUDO FSGT

Le présent règlement est adopté afin de contenir et éliminer les comportements qui ne sont pas conformes aux valeurs éducatives et sportives de notre discipline et fédération.

Le responsable de l'arbitrage pourra faire respecter tout manquement avec possibilité d'arrêt de combat, élimination du combattant, exclusion du club ou toute autre mesure appropriée.

Il est impératif que chaque personne présente se comporte avec discrétion, sportivité et fair-play, que ce soit sur le tapis, en bord de tapis, dans l'enceinte des bâtiments comme à l'extérieur.

Ces sanctions immédiates ne se substituent pas aux sanctions disciplinaires encourues à posteriori dans le cadre des procédures FSGT.

Lors de l'avertissement préalable le responsable de l'arbitrage pourra se faire assister d'un ou plusieurs membres de la CFA ou de l'organisateur.

A prévoir dans le cahier de charge des championnats de France FSGT

Il sera organisé un stage d'arbitrage et un repas chaque dimanche de compétition des championnats de France FSGT.

L'organisateur se rapprochera de la commission d'arbitrage, pour vérifier que la fin des combats se fera bien vers 16h.

Il nous faut garder l'utilisation des tatamis (salle chauffée) jusqu'à 19h30.

Un repas en commun sera prévu dans une structure adaptée (restaurant) à partir de 20h.

Tenue d'arbitre

Veste bleue marine, pantalon gris, chemise blanche, chaussettes noires, cravate FSGT ou grise, pas de coiffures fantaisistes ou autre signes inappropriés

L'enseignement

COMMISSION ENSEIGNEMENT

Coordonnateur : Jean-Claude Cabanne



Les brevets fédéraux de moniteurs de judo FSGT

Un besoin de compétences

En 1984 la commission sportive fédérale (CSF) de judo crée le Brevet Fédéral d'Animateur de Judo. L'idée de départ était d'assurer une formation minimale de tous les animateurs de judo des clubs affiliés FSGT. A la fin des années 1990, ce diplôme se transforme en Brevet Fédéral de Moniteur de Judo (BFMJ) du 1er degré.

En 2004, le deuxième degré est créé dans une logique de perfectionnement des compétences techniques et pédagogiques, et de formation continue.

Le principe retenu par la FSGT est que tous les clubs de judo ju-jitsu disposent d'un encadrement qualifié, titulaire du brevet fédéral FSGT ou du brevet d'Etat.

Des passerelles (dispenses, équivalences) existent entre les brevets FSGT et les nouveaux diplômes professionnels (BP AM, CQP, DEJEPS).

Dans un objectif d'harmonisation des diverses qualifications de la FSGT, ces brevets s'intitulent désormais : brevet fédéral d'animation FSGT, spécialité judo ju-jitsu dans trois mentions :

Assistant moniteur : compétence à assister ou remplacer bénévolement des moniteurs ou professeurs titulaires. Ne peut pas délivrer de grade kyu. Le mineur ne peut intervenir qu'en présence d'un adulte qualifié.

Moniteur 1er degré : compétence à enseigner de manière autonome et à délivrer des grades kyu (jusqu'à la ceinture marron).

Moniteur 2ème degré : compétence à enseigner de manière autonome, à délivrer des grades kyu (jusqu'à la ceinture marron), et à former des cadres (futurs moniteurs arbitres, commissaires sportifs, dirigeants...)

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission fédérale de JUDO JU JITSU

DIPLOMES, DISPENSES, EQUIVALENCES et ALLEGEMENTS

Diplôme actuel	Diplôme souhaité	Dispenses, équivalences et allègements possibles
BEES 2	DES JEPS	Diplôme équivalent
BEES1	BP JEPS	Diplôme équivalent
BEES 1	DE JEPS	Demande équivalence à la DRJSCS (formulaire) date limite 18/12/2015
CQP APAM	DE JEPS	Dispense des tests préalables à l'entrée en formation Dispense des tests préalables à la mise en situation pédagogique Equivalence UC 4
BFA FSGT moniteur 2° degré	DE JEPS	Dispense des tests préalables à l'entrée en formation Dispense des tests préalables à la mise en situation pédagogique Equivalence UC 1 et UC 4
BFA FSGT moniteur 1° degré	CQP APAM mention judo ju-jitsu	Les titulaires du brevet fédéral de moniteur de judo FSGT du 1er degré ou du brevet fédéral 1° degré FSGT option judo ju-jitsu avec trois années d'expérience au moins, attestées par la ligue régionale FSGT, sont allégés du stage pédagogique et de la formation en centre, s'ils sont titulaires du 2ème dan.
BFA FSGT	BP JEPS	Demande d'allègements auprès du ministère des sports en cours
VAE possible CQP APAM – BPJEPS - DEJEPS - DESJEPS		

NB : Ce tableau montre les principales passerelles entre les différentes qualifications.

Pour en savoir plus : voir la rubrique Formation des cadres sur www.judofsgt.org ou consultez le site www.sports.gouv.fr

La FSGT judo dans les régions

AQUITAINE

Région en construction

CORSE

Coordonnateur : Thierry GESLIN

Arbitrage : Thierry GESLIN

Commissaires sportifs : Thierry GESLIN

Enseignement : François TARDELLI

ILE de FRANCE

Coordonnateur : Michel FEVELAS

Arbitrage : Vincent LIOU

Commissaires sportifs :

Mickael DAMBRON

Enseignement : Hervé BOURILLON

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Jacques TOMASELLI

LORRAINE

Jean-Louis ROCA

MIDI-PYRENEES

Coordonnateur : Jean-Claude CABANNE

Arbitrage : Christian LAPEYRE

Commissaires sportifs : Marianne BIRBY

Enseignement : Julien CABANNE

NORD-PAS de CALAIS

Coordonnateur : Loïc LENGLE

Arbitrage : Jean-Luc LEMAIRE

Commissaires sportifs : Monique DUSSART

Enseignement : Loïc LENGLE

PACA

Coordonnateur : Rémi GAECHTER

Arbitrage : Claude ANGUILLE et Hector CORRAL

Commissaires sportifs : Laurent CARTIER et Thierry FONTENY

Enseignement : Anthony DESBOIS

POITOU CHARENTE

Région en construction

RHONE-ALPES

Coordonnateur : Christian CABOT

Arbitrage : Patrick PICOLLET

Commissaires sportifs : Christian CABOT

Enseignement : Patrick CHABROLLE

Identité du judo ju-jitsu FSGT



Conditions d'affiliation et de licence,
Normes d'encadrement,
Conditions de passage de grade,
Nature des compétitions fédérales,
Spécificité des règles d'arbitrage ...

1) Les clubs de judo ju-jitsu doivent-ils licencier tous leurs adhérents ?

Le code du sport indique que : « *Les statuts des fédérations sportives peuvent prévoir que les membres adhérents des associations affiliées doivent être titulaires d'une licence sportive.* »

La FSGT n'a pas fait ce choix. Au sein de la FSGT, les clubs peuvent s'affilier à d'autres fédérations sportives, permettant à leurs adhérents de participer à d'autres activités fédérales : c'est le principe de la liberté d'association.

2) Les judokas FSGT peuvent-ils obtenir des grades Dan ?

Les grades de ceinture noire 1^{er} dan et suivants sont des titres d'Etat délivrés par la Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalents. Des dispositions spécifiques à la FSGT permettent à ses licencié(e)s de se présenter aux passages de grades. Il faut :

- présenter son livret du judoka FSGT validé par trois timbres licence FSGT dont celui de la saison en cours ;
- présenter son carnet de grades (commandé à la ligue FFJDA et payé par la FSGT) ;
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo en compétition de moins d'un an ;
- être accrédité par son enseignant licencié FSGT, titulaire du brevet fédéral de moniteur de judo ju-jitsu FSGT, ou d'un diplôme professionnel.

3) Les règles d'arbitrage du judo FSGT sont-elles différentes ?

Le code sportif du judo ju-jitsu FSGT s'appuie sur le règlement de la Fédération Internationale de Judo. Cependant, des spécificités existent au niveau du règlement des compétitions pour en faciliter l'accès au plus grand nombre dans le respect des autres :

- le temps de combat des seniors est de 4 min (au lieu de 5 min)
- organisation de compétitions à l'échelle nationale pour toutes les catégories d'âge (voir question 5)

4) Quelles sont les relations grades - championnats à la FSGT ?

Les championnats régionaux, inter-régionaux et nationaux individuels FSGT ouvrent droit à la relation grades championnats (catégories cadets à seniors).

5) Quelles sont les types de compétitions de judo ju-jitsu FSGT ?

Au-delà de la pratique du judo de loisir, et des nombreuses manifestations locales, la FSGT organise plusieurs types de compétitions nationales, chacune se voulant le plus accessible à tous. Il existe :

- un championnat fédéral pour chacune des catégories de poids et de sexe en minimes, cadets, juniors et seniors. Pour accéder aux épreuves fédérales, les judokas disputent leur sélection au plan territorial (championnat régional et parfois départemental). Ces championnats se déroulent sur 2 week-ends : Pâques et Pentecôte.
- D'autres épreuves nationales : un championnat par équipes régionales poussins – poussines (équipes mixtes) et benjamins – benjamines, et minimes ; un championnat par équipes de clubs seniors et équipes de clubs kyu ; un championnat kyu cadets et juniors-seniors ; un championnat vétérans.

6) Quelles sont les conditions d'encadrement dans les clubs de judo ju-jitsu ?

Depuis 1984, la FSGT dispose d'un brevet fédéral de moniteur de judo ju-jitsu (1^{er} et 2^{ème} degré) qui permet à son titulaire d'animer le judo ju-jitsu à titre bénévole, délivrer des grades kyu (jusqu'à la ceinture marron) et accréditer des judokas aux passages de grade Dan délivrés par la CSDGE. Le principe retenu par la FSGT est que tous les clubs de judo ju-jitsu disposent d'un encadrement qualifié, titulaire du brevet fédéral FSGT ou du brevet d'Etat.

Des passerelles (dispenses, équivalences) existent entre les brevets FSGT et les nouveaux diplômes professionnels (BP AM, CQP, DEJEPS).

7) Le judo FSGT a-t-il des perspectives internationales ?

Les championnats fédéraux minimes, cadets, juniors et seniors sont qualificatifs pour les championnats internationaux de la Confédération Sportive Internationale du Travail qui regroupe une dizaine de nations. Chaque année, la CSIT organise un championnat dans une ou plusieurs catégories d'âge, mais aussi des rencontres internationales organisées par la CFA JUDO, dans l'hexagone.

8) Histoire et identité du judo ju-jitsu FSGT

Comme pour beaucoup d'activités développées par la FSGT, le judo ju-jitsu est né dans les clubs d'entreprise multisports. Aujourd'hui, la plupart des clubs de judo ju-jitsu sont des petites associations indépendantes de quartier ou situés en zone rurale. D'autres sont des sections importantes de grands clubs omnisports. Le judo FSGT se caractérise aussi par le fait qu'il fut le premier à organiser des compétitions pour les enfants et les féminines.

9) L'activité judo ju-jitsu au sein de la FSGT

Le judo ju-jitsu fait partie des 95 activités pratiquées par la FSGT qui fédère plus de 4300 clubs et mobilise 260 000 participants. Il est structuré au plan national par une commission fédérale d'activité. La FSGT est une fédération agréée par l'Etat (agrément sport, et jeunesse et éducation populaire). Les clubs affiliés peuvent bénéficier de tous les avantages liés à ce label : subventions, déclaration de stages sportifs, reconnaissance de la formation et du perfectionnement des cadres ...

La licence omnisports FSGT couvre les adhérent(e)s pour la pratique de toutes les activités fédérales, et permet selon les cas des réductions : forfaits ski ...